

Le site de la cachette

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **43 (1963)**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Que signifient ces signes particuliers, ces lettres ornées, les signes de ponctuation ? Les caractéristiques d'émission, des marques d'ateliers, de graveurs ? Cette question n'a pas été résolue, à notre connaissance.

Dans son remarquable ouvrage sur Les Monnaies des rois de France, M. J. Lafaurie a signalé les variétés, les plus caractéristiques, des pièces qu'il tenait pour bonnes ; il a écarté les pièces douteuses, d'ateliers clandestins. Nous n'avons pas pu le faire puisqu'il s'agissait de publier une trouvaille. C'est une des raisons pour lesquelles on trouve, ci-après, quelques variétés non signalées par cet auteur. Les numismates français, qui ont à leur disposition un plus grand matériel de comparaison, pourront, nous l'espérons, reprendre un jour l'étude de ces signes d'ateliers (ou d'émission) en comparant les gros tournois à d'autres monnaies contemporaines.

8. *Le site de la cachette*

Nous avons décrit sommairement le lieu de la trouvaille : dans une maison de la rue de la Cité derrière.

L'Etat de Vaud a acquis, le 15 juillet 1959, de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie, trois immeubles, afin de procéder à l'agrandissement, vers le sud, c'est-à-dire le long de la rue de la Cité, de sa caserne de gendarmerie. Celui où fut trouvé notre trésor était contigu à la caserne⁵⁸. Qui était le propriétaire de cette maison au XIV^e siècle ?

Lausanne a le privilège de posséder plusieurs plans anciens sur lesquels toutefois il n'est pas aisé de repérer notre maison. Examinons-les, en remontant dans le temps.

Le Musée du Vieux-Lausanne a enrichi, tout récemment, ses collections d'un dessin montrant la Cité, vue du haut du chemin du Calvaire. Ce dessin, signé Terry et daté de 1841, extrêmement précis, donne une bonne idée du site. On y voit la rangée des maisons bordant à l'est la rue de la Cité derrière, avec leurs jardinets étagés sur le flanc de la colline. Sur la reproduction que nous en donnons, le lecteur verra, marqué d'une flèche, l'immeuble dans lequel notre trésor fut découvert⁵⁹.

Les Archives cantonales conservent un plan de 1886-1888, sur lequel la parcelle porte les numéros 106 à 108. L'immeuble appartient à François Louis Samuel fils de feu Jean François Mandrin. On distingue fort bien la cour intérieure, entre les deux corps de bâtiment construits, l'un en bordure de la rue, l'autre à l'extrémité est. Notre cachette était enfouie dans cette cour, ancien jardin, à n'en pas douter⁶⁰.

Sur le plan Berney, dressé en 1827, notre immeuble porte le numéro 91, ses jardins les numéros 88 à 90. Son propriétaire était Pierre Abram, fils de feu Abram Barraud⁶¹. Sur le plan Emery, de 1806, on ne distingue pas notre maison, mais bien la rue de la Cité derrière⁶². Dans son charmant article : Le cabaretier Valet et le bailli Jenner, J.-C. Biaudet a reproduit un plan de 1779, sur lequel on voit le Grenier de LL.EE. et les trois immeubles (Robin, Lavanchy et Roy), démolis lors de la construction de l'Ecole de chimie. La caserne de gendarmerie a été construite plus au sud et notre maison se

trouvait juste après⁶³. Sur le plan dressé par A. Gignillat, entre 1721 et 1723, la parcelle, avec le numéro 12, est portée au nom de Jean François Bertet⁶⁴. Nous savons qu'elle avait été achetée en 1701 par François Bertet – lui-même ou son père – de Jean Rodolphe Allouud⁶⁵. Avec le plan et la grosse établis entre 1669 et 1670 par Rebeur s'arrête la série des documents qui nous aurait permis de retrouver les propriétaires de notre habitation⁶⁶. Il existe bien deux plan plus anciens, celui de Mérian de 1642⁶⁷ et celui de Buttet de 1638⁶⁸, mais on n'y distingue pas la maison elle-même. Elle se trouve entre le «grenier de LL.EE.» et les jardins interrompant la lignée des maisons, de celle qui fut plus tard, en tous cas, occupée par le «second ministre». Sur ce plan, les maisons de la rangée de la nôtre sont encore de faible profondeur, deux chambres au plus. On distingue bien, à l'est, les jardins et leur mur de soutènement. Rappelons que le «grenier de LL.EE.» a été démoli pour l'érection de l'École de chimie, alors que la Caserne de gendarmerie a été aménagée plus au sud, c'est-à-dire après la démolition du début de la rangée des immeubles de la rue «orientale de la Cité», actuellement rue de la Cité derrière.

Il n'existe pour le XIV^e siècle, ni plan, ni état des propriétaires d'immeubles. Il ne nous a pas été possible de retrouver le nom du propriétaire de cette maison, aux environs de 1350–1360, date probable à laquelle notre trésor a été caché. Mais le hasard d'une découverte pourrait bien combler cette lacune de notre travail – lacune combien modeste auprès de tant d'autres. Le dépouillement des actes des notaires permettrait aussi, mais cela n'est pas certain, de remonter la série des propriétaires, jusqu'à celui qui, dans son jardin, cacha un véritable trésor : petite fortune pour l'époque, et pour nous, l'occasion merveilleuse de faire revivre un instant le passé de notre ville.

Le quartier de la Cité ne doit pas avoir beaucoup changé d'aspect entre 1350 et 1650. Les rues sont restées les mêmes, il n'y a pas eu d'élargissement. Au XIV^e siècle, les maisons devaient être construites en bois, en bordure de la rue. Elles comportaient très vraisemblablement deux pièces au rez-de-chaussée, l'une servant d'échoppe, celle sur le jardin de cuisine, au premier, deux chambres et un grenier dans les combles. Les plans du XVII^e siècle mentionnent encore les murailles de la ville, a fortiori devons-nous donc admettre qu'au XIV^e siècle, elles servaient de clôture aux jardins. Reconstituées au cours des siècles, ces maisons le furent en pierre, ce qui permit la création d'un second étage et de combles aménageables en logement. De plus, un second bâtiment fut construit au fond du jardin, au début pour les communs, plus tard comme logement. Une semblable disposition se voit encore dans nos plus vieux quartiers, à la rue de Bourg, par exemple, où des parcelles ont aujourd'hui encore 5 mètres de façade et 50 mètres de profondeur, parcelles sur lesquelles furent construits, peu à peu, l'un derrière l'autre, trois et même quatre corps de bâtiment, séparés par des courettes, aujourd'hui plus ou moins heureusement raccordés les uns aux autres⁶⁹.

La rue de la Cité derrière n'abrite plus aujourd'hui l'élite de la population comme ce fut le cas au XVII^e siècle. La grosse établie par Rebeur est pleine de renseignements. Voyons un peu qui habitait le quartier : Honorable Jean Rodolphe Allouud est propriétaire et habite la maison dans le jardin de laquelle un précieux trésor attendait

d'être découvert. Il devait verser, à titre de redevance féodale, «à cause du» chapitre de Lausanne, 6 deniers payables à la Saint Martin «d'hiver» (11 novembre) et se soumettait à l'omnimode juridiction de LL.EE.⁷⁰.

Sa maison jouxtait celle appartenant à LL.EE. dans laquelle vivait le sieur Molitor, professeur en théologie⁷¹. Entre ce bâtiment et le grenier de LL.EE., c'est-à-dire au nord, un immeuble appartient à Agathe Dubrez, femme de respectable Jean Bourgeois, impositionnaire à Lausanne⁷². Elle possède un «morcel» de vigne en Junigot, soit en Palleyres, au lieu Au Chastelet, d'un fossorier, et un autre au même lieu, d'un fossorier et demi⁷³. La maison suivante appartenait à l'officier baillival Doux⁷⁴. Au sud de l'immeuble Allioud, la rangée commence par celle de maître Jaques Cretenet, qui lui aussi a une vigne, mais sous St-François⁷⁵. Plus loin, trois frères, honnêtes Jean-François, Jean et Jean-Pierre Mangin possèdent en hoirie deux immeubles contigus⁷⁶. La maison suivante, propriété de l'hoirie Roux, est habitée par le conjoint d'une des copropriétaires, Louys Leyvraz, régent au collège⁷⁷. Viennent ensuite la propriété de François Rosset, citoyen⁷⁸ et celle que LL.EE. mettaient à la disposition de Monsieur le second ministre, alors Jacob Combaz. Voilà donc une rue bien habitée, professeur de théologie, ministre du Saint Evangile, impositionnaire, régent au collège, officier baillival. Quelles était la profession de Jean Rodolphe Allioud, nous l'ignorons. Était-ce son frère que le notaire Jean Louys Allioud qui possédait une maison à la Cité devant et une autre à la Barre, où il habitait ?⁷⁹

Pour le XIV^e siècle, nous ne pouvons faire que des suppositions. Le grenier de LL.EE. et la maison de LL.EE. étaient certainement d'anciennes propriétés religieuses, probablement un couvent. L'immeuble où fut trouvé notre trésor pourrait bien avoir appartenu au Chapitre puisque c'est à lui que la redevance était due avant l'arrivée des Bernois⁸⁰. Peut-être était-il habité, vers 1350, par un chanoine, peut-être par un chanoine collecteur pontifical.

Au début du pontificat de Jean XXII (1316-1334), le collecteur affecté au diocèse de Lausanne était Jean Ogerii, doyen de la Collégiale de Beaune. Nous connaissons deux chanoines de la Cathédrale de Lausanne : Jacques de Pont Saint-Martin et Guillaume de Châtel qui étaient sous-collecteurs chargés de la perception des décimes dans le diocèse⁸¹.

En conclusion, disons qu'il n'est pas téméraire de penser que notre maison était habitée, au XIV^e siècle, par des religieux, alors que le reste de la rue devait héberger les artisans du quartier. On comprendrait encore mieux l'existence d'une semblable fortune, 600 gros tournois, chez un chanoine, collecteur pontifical. Cette hypothèse expliquerait en même temps la présence d'un récipient que M. Pélichet dit avoir été une escarcelle de moine quêteur.